

Mesdames les Inspectrices, Mme Rolland,

Vous avez su reconnaître, à de nombreuses occasions, notre sérieux, notre professionnalisme et notre souci de la réussite des élèves.

Vous avez également su reconnaître notre expérience en tant qu'enseignant mais aussi en tant qu'examineur.

Nous avons su prouver, les années précédentes, notre capacité d'adaptation malgré une organisation parfois défaillante.

Certes, les nouveaux chiffres annoncés constituent une avancée, mais qui ne répond cependant pas à nos attentes. La charge de travail demeure excessive ... Aucune réponse n'est apportée sur l'éloignement géographique qui est imposé aux professeurs de lettres depuis quatre ans pour des motifs spécieux et qui n'entraient pas en ligne de compte auparavant...

Nous sommes le 9 mars, nous comptons sur la diligence et le bon sens des services concernés pour nous proposer une nouvelle organisation.

Notre départ symbolise une détermination absolue à refuser les modalités relatives au nombre de copies, au nombre de candidats à l'oral et à l'éloignement géographique que vous nous imposez pour faire passer les épreuves orales.

Attachés au Service Public d'Éducation, soucieux de la réussite de nos élèves, nous nous joignons aux nombreux collègues de l'académie aujourd'hui décidés à refuser des conditions de passation de l'EAF inacceptables, tant pour les enseignants que pour les élèves.